

lui, les gens abusent de tout ce qui est gratuit. Je peux penser à de nombreux exemples où même un conservateur n'abuserait pas d'une chose pour laquelle il n'a pas à payer. Cependant, je me rappelle avoir entendu Michael Walker me dire que le meilleur exemple de cela résidait dans l'augmentation du nombre d'hystérectomies en Saskatchewan, à la suite de la mise en oeuvre du régime d'assurance-maladie. Il a dit que le nombre d'hystérectomies avait grimpé en flèche. Cela démontre, a-t-il dit, que le simple fait d'offrir un service gratuitement entraîne des abus. J'ai dit que je n'étais pas d'accord. D'après moi, cela démontre deux choses: que ces femmes avaient besoin d'une hystérectomie mais qu'elles ne pouvaient se la payer ou, si on ne croit pas cela, que les médecins de la Saskatchewan sont prêts à taillader des femmes en parfaite santé pour de l'argent. Choisissez.

Notre régime d'assurance-maladie est essentiel. Malgré les plaintes des gens d'affaires à son sujet, il reste, selon le *New England Journal of Medicine*, par exemple, et l'Université Harvard, qui a réalisé une volumineuse étude comparative de divers régimes d'assurance-maladie, qu'il représente le meilleur placement tout en imposant le moins de contraintes possible aux médecins, beaucoup moins de contraintes que les compagnies d'assurance privées n'en imposent aux médecins aux États-Unis, qu'il assure une protection totale à la population et que les gens en sont satisfaits.

Le Fraser Institute a même publié une étude, en 1987, qu'elle avait commandée et qu'un de ses chercheurs a réalisée. Ce dernier a comparé les régimes d'assurance-maladie des pays de la Communauté économique européenne, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada. On trouvera la citation exacte dans mon livre ou dans *Only Work Works*. Il a déclaré que le régime canadien est le meilleur qui existe dans le monde quant à la rentabilité. Je le rappelle parce que c'est possible, en fait c'est parfois essentiel, que le gouvernement joue un rôle dans l'économie. Les conservateurs rejettent cette idée. Le problème, c'est que la libre entreprise, aussi puissante et efficace soit-elle, n'offre rien de bien au pauvre, au malade et au faible. Il ne donne tout simplement pas de bons résultats. Par conséquent, il vaudrait mieux s'en remettre à quelque organisme disposant de fonds publics.

• (1510)

Ce que je proposais tout à l'heure, c'est de s'attaquer au déficit comme l'ont fait les pays qui y ont connu un certain succès, soit en créant des emplois. Cela ne s'accorde pas avec l'idéologie conservatrice.

Le sénateur Fairbairn: C'est ce que propose aussi le Conseil économique.

Le sénateur Gigantès: C'est ce que propose le Conseil économique et peut-être que l'idée finira par faire son chemin. Comme Judith Maxwell a été nommée par les conservateurs, j'ai encore un peu d'espoir. Peut-être vont-ils la croire. Ils ne me croient pas, mais peut-être la croiront-ils lorsqu'elle va dire la même chose que moi.

Le sénateur Stewart a parlé ce matin du vrai conservateur ou du partisan de la libre entreprise à l'Adam Smith qui croit que tout impôt est une insulte à ce qu'Adam Smith appelait l'état de nature et que nous appelons, nous, la libre entreprise. D'instinct, les conservateurs se méfient des solutions qui passent par des hausses d'impôt, surtout de leurs impôts. Ils sont et ont toujours été contre l'impôt sur le revenu. Ils ont toujours

plus ou moins favorisé l'imposition d'une taxe à la consommation. Une telle taxe favorise les riches aux dépens des pauvres. Elle n'est pas progressive.

Neil Brooks propose de recourir à une fiscalité progressive plutôt qu'à une taxe à la consommation pour susciter des revenus. Les conservateurs ne seront pas d'accord. Ce serait comme nous proposer à nous, libéraux, une économie de type communiste; nous ne serions pas d'accord non plus.

Je ne les comprends pas. Cela me rappelle un dicton turc qui dit que Dieu a d'abord créé les Turcs, mais que, pour les punir de se croire trop fins, il a ensuite créé les Grecs.

Le sénateur Turner: Et la déesse?

Le sénateur Gigantès: Ne soyons pas sexistes, sénateur Turner. Laissons le sexe en dehors de tout cela.

Nous pourrions dire également que l'homme étant devenu arrogant, Dieu imagina, pour l'ennuyer, le parti conservateur.

Le sénateur Perrault: Vous voulez dire, pour l'affliger?

Le sénateur Gigantès: Sénateur Perrault, vous avez toujours le mot juste. Dieu vous bénisse.

Je poursuis l'excellent examen du professeur Neil Brooks. Je cite:

Ce sont les carences de la TVF qui ont contraint le gouvernement à recourir à la TPS ou à modifier la structure de la fiscalité fédérale. Ces carences sont connues depuis fort longtemps, ou du moins depuis le rapport de la Commission royale d'enquête de 1967 sur la fiscalité, et tout particulièrement, depuis quinze ans. Fiscalistes et fonctionnaires du gouvernement ont discuté intensément la nécessité d'abroger cette taxe. Au cours de cette période, le gouvernement a publié de nombreux rapports où il décrit les carences de la fiscalité. Ces carences sont les suivantes: 1) comme la TVF frappe de nombreux produits commerciaux, elle fait bouler de neige et contribue à hausser considérablement la taxe réelle sur certains produits; 2) la taxe varie considérablement en tant que pourcentage du prix de détail des produits, puisque la marge bénéficiaire au-delà du niveau de la fabrication varie d'un produit à l'autre; 3) les produits importés sont avantagés par rapport aux produits canadiens puisque dans le cas de la plupart des produits importés, les frais de publicité, de garantie, d'entreposage et de rapport s'ajoutent une fois le produit arrivé au pays; 4) la taxe est complexe et particulièrement difficile à appliquer équitablement puisque les entreprises tentent de transférer le plus de phases possible de leurs activités au-delà du niveau de la fabrication; 5) puisque cette taxe frappe tous les produits y compris les produits exportés, les entreprises exportatrices canadiennes sont désavantagées par rapport aux entreprises étrangères dont les produits ne sont pas assujettis à cette taxe; enfin, 6) l'assiette fiscale est très étroite—elle ne frappe pas par exemple les services—même si lesdits services contribuent de plus en plus au pourcentage de la valeur ajoutée au Canada, que la plupart des bons emplois sont dans le secteur de la fabrication et non pas dans celui des services, et que les particuliers nantis dépensent une plus grande partie de leur revenu que les économiquement faibles à l'acquisition de services.

Le sénateur Bonnell: Sénateur Gigantès, pourrais-je vous poser une question?